

POINT DE VUE DE LA RÉDACTION



## Politique européenne du médicament en danger

*À quoi joue donc l'Agence européenne du médicament (alias EMEA) ? A t-elle pour objectif de rendre opaque l'ensemble de ses activités et des motivations de ses décisions, tout au moins pour le public et les professionnels de santé ? Si l'on en croit son site internet, la réponse est : oui (lire pages 386-388).*

*L'EMEA est clairement aujourd'hui une institution au service des firmes pharmaceutiques et non au service de la santé des européens. Au sein de la Commission européenne, le médicament est rattaché à la Direction "Entreprises" et non à la Direction "Santé et protection des consommateurs", et tout y est fait pour favoriser la compétitivité à court terme des firmes pharmaceutiques européennes vis-à-vis de leurs concurrentes américaines, et secondairement japonaises.*

*Dans les années 1970, l'Europe du médicament s'est développée de façon harmonieuse : produits industriels, les médicaments devaient néanmoins s'inscrire dans une perspective de santé publique. Lors de son entrée en activité, en 1995, l'EMEA devait notamment, selon ses attributions, favoriser l'information des professionnels et des patients.*

*Il y a loin des principes à la réalité. Et les modifications de la réglementation européenne du médicament que cherchent à faire adopter dans les tout prochains mois les industriels et leurs alliés de la Commission, sont très inquiétants (a) :*

- *accélération quasi systématique des procédures d'autorisation de mise sur le marché (AMM) ;*
- *octroi définitif des AMM, sans le réexamen quinquennal actuellement en vigueur ;*
- *maintien de la procédure permissive intitulée "par reconnaissance mutuelle des AMM" ;*
- *absence de garanties sur un réel développement d'une pharmacovigilance européenne ;*
- *maintien de l'opacité des motivations des décisions vis-à-vis du public et des professionnels de santé ;*
- *maintien du financement majoritaire de l'EMEA (70 %) par l'industrie pharmaceutique, et de la pauvreté de ses capacités autonomes documentaires et d'expertise ;*
- *autorisation de la publicité directe auprès du public pour les médicaments de prescription, plus ou moins déguisée en "information".*

*Certains évoquent l'américanisation du marché européen du médicament, mais l'Europe ne disposera même pas des moyens de contrôle de la Food and Drug Administration, ni de la transparence des institutions américaines.*

*Le site internet de l'EMEA est une caricature. Non pas le fruit d'artefacts informatiques, mais le résultat d'une politique délibérée au service des seules firmes pharmaceutiques.*

*Les citoyens que nous sommes doivent intervenir, et exiger la transparence effective de toutes les administrations, fussent-elles européennes et spécialisées dans le médicament. La poudre aux yeux et les apparences réglementaires ne suffisent pas.*

La revue Prescrire

*a- Nous reviendrons en détail sur ce dossier dans le prochain numéro de la revue Prescrire.*